



FÉDÉRATION NATIONALE AUTONOME DES PUPILLES DE LA NATION
ET ORPHELINS DE GUERRE

- Solidarité - Mémoire - Fraternité

Marie-Louise LORENZON
Présidente de la FNAPOG Nationale
Présidente de la FNAPOG Moselle
120 Rue Principale
57450 FARSCHVILLER
☎ : 03-87-89-25-08
✉ : lorenzon-malou@wanadoo.fr

Nous avons obtenu un rendez-vous avec le directeur de cabinet de Madame la secrétaire d'état Patricia MIRALLES le lundi 12 décembre 2022.

Voici le résumé de cet entretien que nous avons eu avec le directeur de cabinet Monsieur Thierry LAURENT, accompagné de Monsieur David Dominé-Cohn, Conseiller Mémoire, Histoire du Monde combattant et la délégation de LA FNAPOG :

Madame Marie-Louise Lorenzon Présidente Nationale de la FNAPOG, Présidente de la Moselle 57

Madame Christiane Dormois Vice-Présidente, Présidente du Doubs-Meurthe et Moselle- Vosges 25-54-88

Monsieur Henri Paturel Trésorier National, Président de la Normandie

Après les présentations d'usage, nous avons pu évoquer les amendements adoptés, présentés par les députés Fabien Di Filippo et Éric Alauzet.

C'est ce dernier amendement qui a fait l'objet de notre discussion. Il émane du groupe Renaissance rejoint par le groupe Horizon et apparentés.

D'emblée, M. Laurent tient à préciser que si le comptage des pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre est acté, il ne préjuge en rien d'une réparation.

Nous avons évoqué le nombre d'orphelins de guerre dont le chiffre de 26000 a bien été acté dans divers courriers officiels. Nous pointons l'incohérence du chiffre présenté dans le rapport Créange, mentionnant 147 100 ressortissants.

Et nous constatons que le rapport détenu par M. Laurent fait état de chiffres au-delà de 160 000.

Nous nous demandons sur quelle estimation, le parlement a pu statuer lors de la présentation de loi de programmation budgétaire.

Le rapport élaboré dans les 6 mois à venir, devra explorer les meilleures pistes en vue d'améliorer la situation des pupilles et orphelins. Ce rapport sera présenté aux associations concernées, pour discussion.

Nous abordons la lourdeur des dossiers de demandes d'aide à présenter aux ONAC-VG. Monsieur Laurent comprend notre demande.

Nous soulignons l'engagement des parlementaires, plus de 200 à ce jour, les 37 propositions de Loi déposées depuis 2000, qui **prouvent** que notre ACTION s'inscrit dans un long parcours.

Nous évoquons les **2 sites** qui nous permettent de nous inscrire dans le devoir de mémoire et soulignons l'intérêt qu'ils suscitent par les nombreuses visites constatées.

Nous sommes présents dans les commémorations patriotiques. Nous favorisons les témoignages auprès des jeunes générations.

Nous souhaitons obtenir la gratuité dans les musées.

Nous lui remettons Le livre Blanc et les 150 témoignages retiennent son attention.

Cet entretien a été apprécié de part et d'autre et nous savons que seul le comptage pourra engager une seconde étape.

N'oublions pas que cet entretien a été favorisé par le soutien de nombreux parlementaires, questions écrites, propositions de loi, amendements se sont multipliés, notamment l'amendement déposé par Éric Alauzet qui a déclenché enfin un intérêt pour les « abandonnés de l'HISTOIRE ».

Nous tenons à souligner la mobilisation des parlementaires de toutes obédiences.

Qu'ils soient ici remerciés.

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Louise Lorenzon'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Marie-Louise LORENZON